



Ville de Dreux

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Délibération N° 93/2023

**Désignation de deux nouveaux membres au sein de la Commission Permanente
A la suite de démissions**

531

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le huit novembre 2023, se sont réunis Salle des commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR

Étaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER DAUTREME, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN, Jacques DAUTREME, Philippe VISERY.

Étaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Mounir CHAKKAR, Josette MARTIN, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Carine GENTIL, Isabelle ANTORE donne pouvoir à Nadine TOUTAIN, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS

Exposé :

Monsieur Yucel KISA a fait part de sa démission en date du 29 septembre 2023. Il avait été élu par l'assemblée en qualité de titulaire de la commission permanente.

Madame Frédérique GASSE a fait part de sa démission en date du 13 octobre 2023. Elle avait été élue par l'assemblée en qualité de suppléante de la commission permanente.

Pour mémoire, la Commission Permanente a été créée par délibération n° 197/2020 en date du 1^{er} septembre 2020 puis modifiée par délibérations n°43/2021 et 50/2023 à la suite de la démission de membres.

La composition de la commission permanente est à ce jour la suivante :

Titulaires

- Madame Nadine CHOLIN
- Monsieur Philippe VISERY
- *Monsieur Yucel KISA*
- Madame Valérie VERDIER

Suppléants

- Madame Silvia COUSIN
- *Madame Frédérique GASSE*
- Madame Régine-Françoise MAILLET
- Madame Sophie WILLEMEN

Afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Yucel KISA et Madame Frédérique GASSE, et conformément au règlement intérieur et son article 23 s'agissant des modalités de votes, il convient de nommer deux nouveaux membres.

Je vous propose :

- ✓ La candidature de Madame Josette MARTIN, en qualité de membre titulaire,
- ✓ En l'absence d'autres candidatures, la candidature de Madame Nadine LEHOUX, en qualité de membre suppléant,
- ✓ De procéder au vote à main levée.

A l'unanimité, le Conseil accepte le vote à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 12
Suffrages exprimés : 12
Nombre d'abstention : 0
Majorité absolue : 9

Madame Josette MARTIN a obtenu 12 voix.
Madame Josette MARTIN ayant obtenu la majorité absolue, est désignée titulaire de la Commission Permanente.

Madame Nadine LEHOUX a obtenu 12 voix.
Madame Nadine LEHOUX ayant obtenu la majorité absolue, est désignée suppléante de la Commission Permanente.

Ainsi délibéré,

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président du
Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le 22 NOV 2023
et affichage le 22 NOV. 2023